



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 21 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 21 juillet,

Le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 16 juillet 2020

Secrétaire de séance : FAYOL Alain

Heure d'ouverture de la séance : 19h15

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Pouvoir : 01

Présents : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Evelyne CASTELAIN, Dominique JOUSSE, Francis VALENTIN, Christophe ALLARD, Hélène KOU, Philippe GALLET, Marie-Christine SAUMANDE, Jean-François THOMASSON, Christian BERTRAND, Kornelius GOUDAPPEL, Nathalie SALMON.

Absents excusés : Jean-Marie RUIZ, Yohan MARECHAL

Absents non-excusés :

1) Annulation de la délibération n°2020/06-36.

Madame le Maire explique que suite à une erreur lors de l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, il est nécessaire d'annuler cette dernière.

Après délibération, Le Conseil Municipal :

- **Décide** à l'unanimité, d'annuler la délibération n°2020/06-36 suite à une erreur lors de l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 14 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 14

2) Nouvelle délibération pour l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres – Délibération.

Vu l'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales disposant que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5.

Elle est composée :

- Du Maire qui en est le Président de droit : DUCROCQ Corinne.
- Des 3 membres du Conseil municipal titulaires.
- De 3 membres du Conseil municipal suppléants.

Ont été élus :

Titulaires : 1 – GALLET Philippe
2 – KOU Hélène
3 - RUIZ Jean-Marie

Suppléants : 1 - CASTELAIN Evelyne
2 – FAYOL Alain
3 – JOUSSE Dominique

3) Numérotage et dénomination des voies de la commune dans les hameaux – Délibération.

Mme le Maire expose l'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune (numérotage et dénomination des voies). En effet, outre les besoins générés par le passage de la fibre, une meilleure identification des lieux-dits et des maisons faciliterait l'intervention des services de secours, même sur les chemins privés.

Madame le Maire explique que la réalisation de ce plan d'adressage va se faire en interne, accompagné par l'ATD24.

Il sera intéressant de réfléchir à la dénomination des voies en fonction de l'histoire de Coulaures avec à l'appui le livre de l'historienne Annie HERGUIDO, ensuite Madame le Maire convoquera les habitants afin d'avoir leurs avis à ce sujet car il s'agit d'une démarche participative.

Après délibération, Le Conseil Municipal :

- **Décide** de valider le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune.
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 14 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

4) Choix de la participation des conseillers municipaux dans les commissions intercommunautaires – Délibération.

Madame le Maire explique l'intérêt de participer aux commissions intercommunautaires et présente la liste des commissions.

Seront membres :

- Transition énergétique /développement durable : Nathalie SALMON
- Assainissement : Christian BERTRAND
- Aménagement de l'espace /Voirie : Alain FAYOL et Philippe GALLET
- Habitat : Jean-Marie RUIZ
- Tourisme : Dominique JOUSSE
- Enfance/Jeunesse : Evelyne CASTELAIN

Après délibération, Le Conseil Municipal :

- **Décide** à l'unanimité cette participation aux commissions intercommunautaires.
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 14 votants

Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	14

5) Indemnisation donnée à un conseiller municipal pour délégation de fonctions – Délibération.

Madame le Maire propose d'indemniser un conseiller municipal auquel elle a donné une délégation de fonctions dans le domaine de l'eau et de l'électrification.

Après délibération, Le Conseil Municipal :

- **Décide** à l'unanimité d'octroyer une indemnité mensuelle à 2.98% de l'indice brut, soit 115.90€ pour un conseiller municipal avec délégation de fonctions.
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 14 votants

Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	14

6) Décision modificative pour réaffecter du budget principal au budget du multiple rural la dépense des luminaires posés sur la façade – Délibération.

Mme le Maire explique à l'assemblée délibérante qu'il faut conformément à la demande du trésorier réaffecter la dépense des luminaires mandaté sur le budget principal, au budget du multiple rural afin de pouvoir récupérer la TVA.

Après délibération, Le Conseil Municipal :

- **Décide** à l'unanimité de réaffecter du budget principal au budget du multiple rural la dépense des luminaires posés sur la façade.
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 14 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

7) Demande de subvention de l'association de pêche d'Excideuil – Délibération.

Mme le Maire présente la demande de subvention de l'association de pêche d'Excideuil (AAPPMA).

Après délibération, Le Conseil Municipal :

- **Décide** à l'unanimité de verser une subvention de 100€ verser de subvention à L'association de pêche d'Excideuil (AAPPMA).
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 14 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

8) Questions diverses.

- Réalisation d'un flash information sur les démarchages abusifs.
- Proposition d'étude d'un nouveau logo plus dynamique.

Fin de séance à 20h45.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance
du 21 juillet 2020.

2020/07- 43 Nouvelle délibération pour l'élection des représentants à la
commission d'appel d'offres – Délibération.

2020/07- 44 Numérotage et dénomination des voies de la commune dans les
hameaux – Délibération.

2020/07- 45 Choix de la participation des conseillers municipaux dans les
commissions intercommunautaires – Délibération.

2020/07- 46 Indemnisation donnée à un conseiller municipal pour
délégation de fonctions – Délibération.

2020/07- 47 Décision modificative pour réaffecter du budget principal au
budget du multiple rural la dépense des luminaires posés sur la façade –
Délibération.

2020/07- 48 Demande de subvention de l'association de pêche d'Excideuil –
Délibération.

SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Alain FAYOL	
Evelyne CASTELAIN	
Jean-Marie RUIZ	
Francis VALENTIN	
Dominique JOUSSE	
Christophe ALLARD	
Yohan MARECHAL	
Hélène KOU	
Philippe GALLET	
Kornelius GOUDAPPEL	
Marie-Christine SAUMANDE	
Nathalie SALMON	
Jean-François THOMASSON	
Christian BERTRAND	